

CONCOURS COCKTAIL TRANSPORT

CRÉATIFS ET ENGAGÉS POUR LE CLIMAT

www.equiterre.org/cocktail



cyberpresse.ca



Publié le 15 septembre 2009 à 05h00 | Mis à jour le 15 septembre 2009 à 05h00

Une coalition veut faire la promotion du bois dans la construction non résidentielle



Le pavillon Kruger de l'Université Laval fait partie des édifices qui ont fait la part belle au bois.

Photothèque Le Soleil, Patrice Laroche

(Québec) Il n'y a pas que les maisons qui peuvent être construites en bois. Ce matériau peut servir à bâtir des stades sportifs, des postes de police, des salles de concert ou des locaux commerciaux. Une idée écologique, une idée d'au moins 300 millions \$ par an.

Au moment où l'industrie forestière du Québec s'enfonce dans une crise dont elle ne voit pas la fin, une coalition d'industriels, d'écologistes, d'édiles et d'universitaires sort sur la place publique pour faire la promotion du bois dans la construction non résidentielle.

Le regroupement tient une conférence de presse, ce matin, à Montréal. Son

président est le doyen de la faculté de foresterie de l'Université Laval, Robert Beauregard. Le directeur de la Coalition BOIS Québec s'appelle François Tanguay, ex-dirigeant de Greenpeace Québec et ancien juge administratif à la Régie de l'énergie.

Selon Louis Poliquin, de Cecobois, un organisme mis sur pied pour conseiller ceux qui veulent utiliser du bois dans la construction, si 95 % des résidences en Amérique du Nord ont des structures dans ce matériau, c'est le cas pour moins de 15 % des bâtiments commerciaux, institutionnels ou industriels.

Les estimations de Cecobois évaluent les dépenses en constructions non résidentielles neuves au Québec à 3,7 milliards \$ en 2008. Dans ce domaine, «le potentiel de marché pour le bois de structure et le bois d'apparence [...] est de l'ordre de 300 et 400 millions \$ par année».

Ce ne sont pas des contraintes technologiques qui posent problème, selon M. Poliquin. Ce serait plutôt une question d'habitudes. Les universités enseignent davantage l'emploi du béton et de l'acier pour tout ce qui n'est pas maison, rapporte-t-il.

«C'est un matériau écologique et économique, plaide Louis Poliquin. [La forêt] pousse dans notre arrière-cour. Nous avons des essences, comme l'épinette noire, qui s'adaptent très bien à la fabrication» de structures légères. Plus de 50 % des nouvelles bâtisses non résidentielles abritent «du petit commercial», mentionne celui qui rêve que tous les Tim Hortons et Jean Coutu de ce monde se convertissent à l'édifice en bois.

Le doyen Robert Beauregard mentionne qu'à l'Université Laval, la construction du pavillon Kruger a coûté plus cher que prévu. Il soutient que cela tient uniquement au fait «que les manières de faire [la construction] n'étaient pas adéquates.» Par contre, «ce bâtiment consomme 30 % d'énergie de moins que les autres sur le campus». L'atout environnemental est indiscutable, avance M. Beauregard. «Le béton, se plaît-il à rappeler, représente la troisième source mondiale de gaz à effet de serre.»

Ce matin, les écologistes Steven Guilbault et Claude Villeneuve s'adresseront aux médias. Ce sera aussi le cas de Claudette Carboneau, la présidente de la CSN, qui est à construire en bois l'édifice qui abritera Fondation.

Pas trop tard

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) fait partie de la coalition. Nombre des localités en région éloignée sont durement touchées par une récession qui ferme les usines de sciage et les installations pour fabriquer les pâtes et papiers. Maire de Saint-Prime et président de la FQM, Bernard Généreux refuse de dire que la mise sur pied de la coalition survient trop tard.

Depuis 2005, les fermetures temporaires ou permanentes de scieries ou de papeteries ont coûté plus de 15 000 emplois en région.

© 2000-2009 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.